

12

Mme Véronique BRANGER (née JARRIAULT)
50 rue du Centre
28630 MORANCEZ

Mairie de Saint-Sornin
1 place Saint-Saturnin
17600 SAINT SORNIN

Morancez, le 15 juillet 2021

Objet : demande particulière concernant le Plan Local d'Urbanisme
A l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur

Monsieur le Commissaire-enquêteur,

Le Plan Local d'Urbanisme de Saint-Sornin est en cours d'élaboration et la période de concertation arrive bientôt à son terme. C'est pourquoi je tiens à vous faire part d'une demande particulière.

Depuis le dernier remembrement qui a eu lieu sur la commune de Saint-Sornin, je suis propriétaire de la parcelle numérotée 97 selon les plans du cadastre. Cette parcelle a toujours été à ma connaissance reconnue et notifiée dans les actes notariés comme un terrain constructible. Cette parcelle aurait dû être vendue pour la construction du lotissement rue du Fief Bon Jean, au même titre que les autres parcelles numérotées 111, 110, 109 108 et 107 entres autres et qui l'entourent. Ces parcelles jouxtent la parcelle B483, sur laquelle Mr JARRIAULT Gilbert (mon père) a la jouissance et l'usufruit de la maison d'habitation et des bâtiments annexes.

Avant la vente des parcelles pour la construction du lotissement rue du Fief Bon Jean, mon père m'a demandé de conserver la jouissance et l'usufruit de la parcelle 97 afin qu'il puisse cultiver son jardin le temps qu'il le pourra. Cette parcelle est contiguë à la parcelle B483. J'ai accédé à sa demande et je lui ai laissé la jouissance de la parcelle.

Toutefois, j'envisage dans un futur proche de faire construire une maison d'habitation sur cette parcelle afin de pouvoir y habiter définitivement lorsque je serai à la retraite ou même avant si possible.

Lors de mon dernier séjour à Saint-Sornin, j'ai appris que cette parcelle 97 ne serait plus considérée comme terrain constructible dans le futur Plan Local d'Urbanisme. Je ne comprends pas ce changement, alors que ma parcelle n'est entourée que de terrains constructibles. De plus, le fait que cette parcelle 97 soit notifiée comme terrain constructible, cela renforcerait la cohésion d'aménagement sur la commune décrite et voulue dans le Plan Local d'Urbanisme.

C'est pourquoi, par la présente, je vous fais part de ma demande de classer à nouveau la parcelle 97 comme terrain constructible dans le Plan Local d'Urbanisme de Saint-Sornin.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire-enquêteur, mes salutations distinguées.





France Cadastre

Parcelle B483

Superficie : 1030 m²
Section de parcelle : B
Numéro de parcelle : 483
Date de création : 03/02/2006
Dernière mise à jour :
05/05/2014
Préfixe de parcelle : 000

Télécharger l'extrait de plan
officiel (service gratuit)

Étude des risques (service
gratuit)

Qui est le propriétaire ?
(service gratuit)

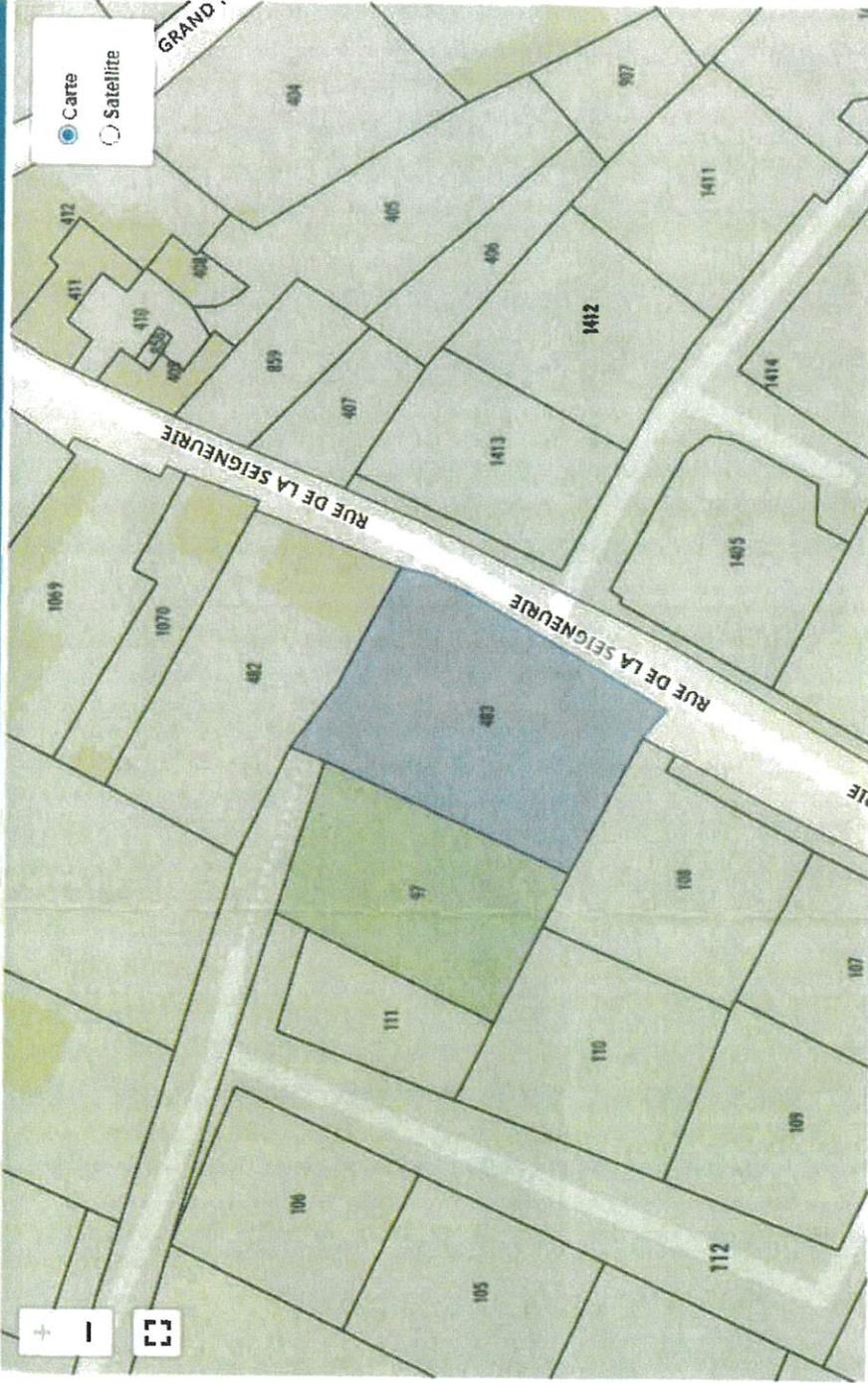
Je suis propriétaire, je
souhaite obtenir un extrait de
propriété
(service gratuit)

Contactez l'urbanisme pour
toute autre demande
(service gratuit)

Rechercher une ville



Accueil Contact Démarches Mon compte



cadastre.gouv.fr/scpc/printer/ExtraitCadastralNonNormalise.do?CSR_TOKEN=1MSP-V1UJ-SVGD-PJ88-J/Ht-V4YK-UNWZ-C16K

- Bookmarks: TripAdvisor Importés depuis IE Prévisions du vent... La carte des radars... Facebook - Connexi... Africam Multi-View... Enregistrez votre p...

